

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq,
Le vingt-six septembre à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Yannick VANDENABEELE, Filipe MARTINS, Laurent ESCRIVA, Christian JAROSZ, Didier PIETTE, Julien MASQUELIER, François LIGNEY, Mesdames : Anne CHASSANG, Françoise SANSON

Procurations : Edouard RIGAUD à Julien MASQUELIER
Edite DA SILVA à Laurent ESCRIVA

Est désigné comme secrétaire Anne CHASSANG

Date de la convocation : 19/09/2025

Ordre du jour :

- Lecture du compte-rendu
- Eglise
- D.E.T.R et DSIL
- Devis Foncier experts (Rue d'Osmoy)
- Devis curage des fossés
- Rapport d'activités du SILY (Syndicat Interrégional du Lycée La Queue Lez Yvelines)
- Bornes de recharges électriques
- Questions diverses (colis des anciens, goûter des anciens, date galette, décors de Noël)

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

EGLISE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du dossier des travaux de l'église.

Suite à l'ouverture des plis et le montant exorbitant des offres, il s'avère qu'il y a lieu de rendre sans suite le lot 3 et de le relancer.

DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R ET DSIL

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour une demande de subvention de l'état : dotation des territoires ruraux (D.E.T.R) et dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander ces 2 subventions.

DEVIS FONCIER EXPERTS (Rue d'Osmoy)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de Foncier experts pour un aménagement partiel de la route.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 11 voix POUR et 1 ABSTENTION décide d'accepter le devis.

DEVIS CURAGE DES FOSSES

Monsieur présente au Conseil Municipal un devis de curage de fossés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accepter le devis..

RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DU SILY (Syndicat Interrégional du Lycée La Queue lez Yvelines)

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2024 du SILY et le compte administratif.

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la future implantation des bornes électriques au stade.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide de reconduire le colis des anciens.

Suite à la vétusté du site internet, il est décidé de changer de prestataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H36